

AR PREFECTURE

016-200054047-20161110-2016_11_10_8A-DE
 Recu le 21/11/2016

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



DEPARTEMENT
 DE LA CHARENTE

Le 10 novembre deux mil seize à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 3 novembre 2016, sous la présidence de M. Jean-Noël DUPRE, Maire.

COMMUNE DE
 CONFOLENS

Effectif légal du Conseil
 Municipal : 27
 Nombre de conseillers
 en exercice : 27
 Présents : 19
 Excusés-Absents : 08
 Délégations : 07

Etaiént présents :

M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme
 VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB
 Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoint, M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M.
 DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, M. GANTHEIL Robert, Mme LAFONT
 Cindy, M. LASCAUX Laurent, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, Mme VICTOR
 Nathalie, Conseillers Municipaux,

Date de Convocation:
 3 novembre 2016

Excusé(e)s / Absent(e)s: M. VIGNAUD Jean-Michel ; Mme DUMASDELAGE Chantal ;
 M. FLAYAC Serge; Mme FLEURIAU Valérie; M. MASDOUMIER Pascal; M. POINTIER
 Emeric; Mme VIGNAUD Christine ; Mme DEVAINE Colette

Date d'affichage :
 4 novembre 2016

Délégations : M. VIGNAUD Jean-Michel à M. GUINOT Jean-François ; Mme
 DUMASDELAGE Chantal à Mme LAMANT Marie-Line ; M. FLAYAC Serge à Mme
 COURSAGET Mireille ; Mme FLEURIAU Valérie à M. DUPRE Jean-Noël ; M.
 MASDOUMIER Pascal à M. GAULTIER Emmanuel ; M. POINTIER Emeric à M. BOOB
 Frédéric ; Mme VIGNAUD Christine à M. DESBORDES Pierre

Secrétaire de séance : Mme LAFONT Cindy

Départ de Mme Devaine Colette à 20h10 – pris part aux votes jusqu'à la délibération n°5 incluse

2016/11/10
 N° 8A

Annule et remplace la délibération n°8 (modification : erreur dans la notification de présence de Mme Devaine Colette qui a pris part aux votes jusqu'à la délibération n°5 incluse et non n°7 incluse.)

8A - Urbanisme – Cession à titre gratuit d'une bande de terrain cadastrée AK N° 441 à Mr et Mme RAMAT Joël -

Monsieur le Maire informe ses collègues que Monsieur et Madame RAMAT Joël désirent acquérir, à titre gratuit, une bande de terrain cadastrée section AK N° 441 d'une superficie de 41 m², jouxtant leur propriété et appartenant à la commune (enceinte du collège Noël-Noël), jusque-là entretenue par leurs soins.

La dite parcelle a été estimée à 50 €.

Les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs, Monsieur et Madame RAMAT Joël.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de céder à titre gratuit la parcelle de terrain référencée ci-dessus à Monsieur et Madame RAMAT Joël.

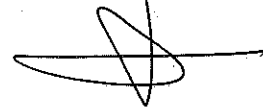
AR PREFECTURE

016-200054047-20161110-2016_11_10_8A-DE
Reçu le 21/11/2016

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve la cession à titre gratuit de la parcelle cadastrée section AK N° 441 d'une superficie de 41 m² ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes notariés correspondants à cette vente.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 16 novembre 2016



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

